

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VEAUCHE 16/11/2013 RAPPORT MORAL

Monsieur le Député,  
Madame le Maire,  
Mesdames les élues,

L'assemblée Générale Ordinaire qui nous réunit aujourd'hui à Veauce est la dernière de cette mandature qui va s'achever en mars 2014. Je suis particulièrement heureuse, voire fière qu'elle se déroule dans cette commune parce qu'elle est gérée par une femme, également présidente de sa communauté de communes Le Pays de Saint-Galmier, seule femme Présidente d'une institution communautaire dans le département. Je remercie chaleureusement Madame Monique Girardon de nous accueillir sur ce territoire pour cette matinée de rencontres.

C'est aussi à Veauce que j'ai démocratiquement été élue présidente de l'association, à bulletin secret, en 2000, après 5 ans de secrétariat et une présence au sein de l'association depuis sa création en 1990.

Je mesure l'impact d'un tel engagement assuré en simultanéité avec mon mandat électif à Saint-Priest-en-Jarez. Comme je le rappelai déjà à Montrond-les-Bains en 2008 :

- J'ai souhaité et défendu une association ouverte aux élues dans le respect de la pluralité des sensibilités politiques des unes et des autres, une association dans laquelle les débats et la réflexion portent sur la gestion de la cité à partir des expériences de terrain.

- J'ai souhaité une association d'éducation offrant l'accès à la documentation, à l'information, à la formation sociale et civique afin de permettre à chaque adhérente d'être une élue capable d'intervenir efficacement dans une équipe municipale pour assurer la gestion de sa commune, traiter les dossiers qui sont confiés et apporter à ses concitoyens des réponses pertinentes à leur questionnement, voire innovantes à leurs préoccupations.

- J'ai souhaité une association vivier de candidatures potentielles, offrant à chaque femme la possibilité de devenir candidate à un poste de responsabilité.

- J'ai souhaité une association reconnue dans la vie politique départementale, considérée comme une instance représentative forte et exemplaire.

- Je considère toujours que la vie locale est le lieu où se fonde la démocratie et où s'apprend et se pratique la citoyenneté.

Nous avons la responsabilité de garantir la prise en compte des aspirations et des difficultés des femmes dans tous les domaines. En tant que femme élue, nous avons à lutter contre les préjugés, contre toutes formes de discriminations (socio-économiques, culturelles, sexuelles, ethniques, religieuses, etc.) qui entravent cette marche vers l'égalité. En politique nous devons soutenir le plein accès des femmes au processus décisionnel dans le respect de la démocratie paritaire.

L'égalité politique reconnue par le droit ne l'est pas encore pleinement dans les faits, c'est pourquoi, Mesdames, je vous invite à poursuivre ce long chemin, sans cesse à baliser, vers la modernisation et l'équité politique. La démocratie paritaire implique la pleine intégration des femmes, à égalité avec les hommes, à tous les niveaux, à tous les postes, dans tous les aspects du fonctionnement de la société.

A la veille des prochaines échéances électorales

- Je rappelle que l'AFEL n'est pas une association d'opposition, ni même de distinction qui manifesterait une attitude duelle, c'est au contraire une réaffirmation d'un universel composite, une référence à l'altérité.

Ce n'est pas non plus un réflexe identitaire, ni même une réaction de minoritaires ; au départ c'est une alliance prudente devant une forme de discrimination notoire qui écarte les femmes de la vie publique mais qui évolue devant la transformation, certes encore timide, des mentalités et surtout grâce aux lois sur la parité et aux actions menées en faveur des droits des femmes et d'égalité femme/hommes.

- Je rappelle qu'à Sorbiers, en 2011, nous demandions :
- La réforme des modes de scrutin qui permettrait de garantir la parité au Sénat et à l'Assemblée Nationale
- La stricte alternance paritaire dans tous les scrutins de liste
- La réforme des scrutins majoritaires pour donner un choix réel aux électeurs entre Hommes et Femmes
- La révision du projet instituant des listes paritaires pour les communes de 500 à 3500 habitants.
- La réglementation du cumul des mandats, notamment l'imposition par la loi du mandat unique des parlementaires

- Aujourd'hui, avec Elles aussi, nous pouvons annoncer quelques avancées.
- Aux prochaines élections municipales de 2014, l'obligation de parité est étendue aux communes de plus de 1 000 habitants.

C'est 6 810 communes ainsi concernées et on évalue à 16 000 le nombre de conseillères municipales supplémentaires.

- Les conseils communautaires seront constitués des premiers élus figurant sur les listes municipales. Les conseillers communautaires seront donc élus via un fléchage sur les listes municipales dans l'ordre de présentation, ce qui devrait nécessairement ouvrir davantage ces assemblées aux femmes.

- En 2015, les assemblées départementales seront contraintes à la parité par le scrutin majoritaire binominal
  - Un projet de loi relative à l'élection des sénateurs (attendre !)
  - Un projet de loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes présenté au gouvernement par Najat Vallaud Belcasem proposant le doublement des sanctions financières en cas de non respect de la parité dans les candidatures aux élections législatives.
  - Un projet de loi organique discuté en première lecture devant le Sénat les 18 et 19 septembre visant à interdire le cumul des fonctions exécutives locales avec les mandats de député, sénateur ou représentant au Parlement européen. L'Assemblée Nationale a adopté le texte en 1ère lecture.
  
- Demain, c'est la nécessité de se mobiliser encore pour :
  - le non-cumul des mandats qui permettrait un renouvellement des assemblées, leur rajeunissement, leur féminisation ;
  - le renforcement de la parité dans les instances consultatives placées auprès de l'État (Conseil Supérieur de l'Audiovisuel, Haute Autorité de Santé, Commission de Régulation de l'Énergie, etc.) ;
  - le statut de l'élu-e.

Face à l'austérité économique, au regain du conservatisme, de l'intolérance, le racisme et à la montée de certains extrêmes qui bafouent les valeurs de la démocratie il est plus que jamais nécessaire de redoubler de vigilance afin de conserver des acquis chèrement conquis. Je vous engage également, Mesdames, à oeuvrer ensemble et de plus en plus nombreuses afin de réaffirmer les fondamentaux universalistes de la société que nous voulons afin que la Femmes soit reconnue partout pour ses qualités intrinsèques, ses facultés mobilisatrices et qu'elle vive en harmonie les facettes multiples de ses engagements.

**Andrée CHAIZE,**  
**Présidente de l'AFEL**